

*Le Conseil étudiant a plusieurs fonctions :*

- *Représenter officiellement l'ensemble des élèves de l'école auprès de la direction de l'école, du conseil d'établissement, du regroupement des conseils d'élèves, de la Commission scolaire, ou lors d'occasions spéciales, de rencontrer de parents, d'évènements médiatiques, etc.*
- *Promouvoir les intérêts des élèves auprès de la direction, du personnel et des parents;*
- *Contribuer à améliorer la qualité de vie des élèves et leur environnement scolaire;*
- *Développer des projets dans l'école.*
- *Organiser, réaliser et évaluer certaines activités de l'école.*

